BOURSE POUR STAGE PRATIQUE DESTINEE AUX ETUDIANTS PAR L'OFAJ

Profitez d'une bourse pendant 1 à 3 mois pour enrichir votre expérience professionnelle et apprenez à connaître le fonctionnement d'une entreprise ou d'une institution allemande.

Vous pouvez candidater à cette bourse si vous êtes étudiante ou étudiant de niveau Licence (jusqu'à bac+3) âgé de 18 à 30 ans, inscrit régulièrement dans un établissement d'enseignement supérieur en France. Il faut que sur le formulaire de demande de subvention, la déclaration « Jeune avec moins d'opportunité » soit obligatoirement mentionnée, car cette bourse s'adresse aux jeunes qui ne pourraient réaliser cette mobilité sans ce soutien.
Cette bourse ne peut pas être attribuée à des étudiantes et des étudiants inscrits en Master ou année équivalente au Master.

Ce stage doit faire partie intégrante de votre formation (il doit être obligatoire ou fortement recommandé dans votre cursus actuel). Cette bourse peut être cumulée avec la rémunération de stage et avec d'autres bourses, dans la limite de 1 000 € par mois.

https://www.ofaj.org/programmes-formations/bourse-pour-stage-pratique-pour-etudiants.html

Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) :
51 rue de l'Amiral Mouchez
75013 - Paris
https://www.ofaj.org/